

Les traminois poursuivent leur grève mais avec le service minimum

Page 4

Les notables appellent à «la retenue et au bon sens»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

V o t r e q u o t i d i e n n a t i o n a l

Dixième année - N° 3616 - Mardi 14 juillet 2015 - Prix : 10 DA

Faire son choix à travers un clic

Les nouveaux bacheliers face au stress de l'orientation

Page 3



Visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Alger

Boudjema Talai fait le tour des projets de son secteur

Page 4

L'art du possible

Par Mohamed Habili

Qui n'aimerait qu'une solution politique soit trouvée qui fasse cesser la violence en Libye, rétablir l'unité du pays, restaurer l'autorité de l'Etat et des lois, et créer les conditions d'une véritable transition à la démocratie ? En dehors de Daech, qui n'était rien il n'y a encore peu, et qui maintenant contrôle quelque 200 kilomètres de côte, on peut supposer que tous les acteurs libyens, et d'une façon plus générale toutes les bonnes volontés intéressées au redressement de la Libye, dont au premier chef les pays voisins, applaudiraient des deux mains à une percée réalisée dans ce sens dans les négociations menées sous l'égide de l'ONU et de son représentant Bernardino Leon. Hélas, on ne peut dire que l'accord intervenu à Skhirat au Maroc, il y a deux jours satisfasse à ces critères. On peut même se demander si on est encore en présence d'un accord quand l'un des deux principaux belligérants, à savoir le Parlement de Tripoli, n'en est pas partie prenante. L'émissaire onusien fait en l'espèce l'effet de quelqu'un qui estime n'avoir pas trimé pour rien, du moment qu'il a pu obtenir la paraphe de l'un des deux acteurs principaux du conflit. L'un étant sous la main, il ne reste plus pour que le travail soit entièrement achevé qu'à obtenir après l'Aïd le ralliement de l'autre. Rien ne fera, semble croire Bernardino Leon, même dans le cas où Tripoli continue de jouer au mauvais coucheur, que 50% du boulot n'ait pas déjà été accompli.

Suite en page 3

Amara Benyounès, ministre du Commerce

«Les importateurs seront affichés et connus de tous»



Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a annoncé, hier, que la liste des importateurs sera portée à la connaissance des Algériens dans le cadre de la consécration de la transparence des affaires du pays, indiquant qu'elle sera rendue publique prochainement.

Page 2

Ph: M. Zalouk/J.A.

Bâtiment et travaux publics

Les congés de 100 000 travailleurs payés avant l'Aïd El Fitr

Page 2

Veillées de ramadhan

Forte affluence sur les salles de cinéma

Page 13

Amara Benyounès, ministre du Commerce

«Les importateurs seront affichés et connus de tous»

■ Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a annoncé, hier, que la liste des importateurs sera portée à la connaissance des Algériens dans le cadre de la consécration de la transparence des affaires du pays, indiquant qu'elle sera rendue publique prochainement.

Par Hamid M.

Le ministre, qui s'exprimait devant la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou, a assuré que les importations ne seront pas limitées jusqu'à provoquer la pénurie des produits sur le marché national. M. Benyounès a ainsi rappelé que l'octroi des licences d'importation se fera dans «la transparence la plus totale» et que «les importateurs bénéficiaires seront affichés et connus de tous». Abordant le marché de consommation durant le mois de ramadhan, le ministre du Commerce a soutenu que la baisse des prix des fruits et légumes trouve son explication dans l'offre importante constatée dans tous les mar-



Ph.Zaoui/A.

chés, par le recul du gaspillage des ménages et la concurrence des marchés de solidarité ouverts par son département en collaboration avec la Centrale syndicale de l'UGTA.

La venue du ministre du Commerce dans la wilaya de Tizi Ouzou a été mise à profit pour se pencher sur la revendication des commerçants de la région portant création d'un marché de gros répondant aux normes. A ce propos, M. Benyounès a entamé sa visite par une audience accordée aux représentants de l'Union générale des commerçants algériens (Ugca) au cours de laquelle des engagements ont été pris par le ministre d'inscrire un tel projet en plus de l'envoi d'une commission ministérielle pour étudier sa faisabilité.

H. M.

Produits impropres à la consommation

Plus de 163 tonnes saisies en 20 jours

D'importantes quantités de produits alimentaires impropres à la consommation ont été saisies et retirées du circuit de commercialisation durant les deux dernières semaines du ramadhan. La santé des Algériens est en réel danger devant le non-respect des commerçants des règles d'hygiène. Pas moins de 163 tonnes de produits impropres à la consommation ont été saisis durant les vingt premiers jours du ramadhan et à l'échelle nationale, selon le bilan rendu public par les services du contrôle relevant du ministère du Commerce. Ces saisies sont estimées à 52,83 millions de DA, selon le bilan du ministère. Les saisies ont concerné plusieurs catégories de produits. Au niveau de la wilaya de Souk

Ahras, on signale la saisie de 300 kg de viandes exposées à l'air libre, au mépris des règles les plus élémentaires d'hygiène. La sûreté de wilaya indique que l'opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite et la protection de la santé des consommateurs. Dans son bilan, le ministère du Commerce fait savoir que les principales infractions constatées sont liées notamment au défaut d'hygiène (4 594 cas), soit un taux de 40,59% du nombre total des infractions, aux règles de la qualité (11 317 infractions) et à la détention et mise en vente de produits impropres à la consommation pour 1 200 infractions, indique ce bilan effectué du 18 juin au 7 juillet 2015. Les équipes de contrôle de la qualité et de

la répression de la fraude ont également enregistré 735 infractions liées au défaut d'étiquetage, 623 relatives à l'absence d'autocontrôle et 572 relatives à la détention et mise en vente de produits non conformes. Globalement, les mêmes services ont effectué durant les vingt premiers jours du ramadhan 134 735 interventions sanctionnées par 28 103 procès-verbaux d'infractions et la saisie d'un montant global de 404,11 millions de DA de marchandises. Le montant des transactions commerciales sans facture s'est élevé à 5,5 milliards de DA, selon le même bilan qui indique que les services de contrôle ont proposé la fermeture de 1 620 locaux commerciaux. En matière de contrôle de la qualité et de la répression

des fraudes, les services de contrôle ont effectué 61 641 interventions qui ont permis la constatation de 11 317 infractions aux règles de la qualité, l'établissement de 10 939 procès-verbaux et la proposition de 431 fermetures de locaux commerciaux. Le défaut d'hygiène, le non-respect de la chaîne de froid et des conditions de stockage et d'entreposage des denrées alimentaires périssables représentent 40,59% de l'ensemble de ces infractions constatées. Quant au contrôle des pratiques commerciales, les services concernés ont réalisé 73 094 interventions et l'infraction la plus répandue reste celle relative au défaut de publicité des prix qui représente à elle seule plus de 56,70%.

Yasmine Ayadi

Bâtiment et travaux publics

Les congés de 100 000 travailleurs payés avant l'Aïd El Fitr

Les congés de plus de 100 000 travailleurs exerçant dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), relevant des employeurs affiliés à la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries (Cacobatph), seront payés avant la fête de l'Aïd-el-fitr, a-t-on appris hier auprès de cette caisse. «La Cacobatph avait avancé la date de déclaration annuelle des salaires des travailleurs des secteurs du BTPH, au 20 juin 2015, ce qui permettra de payer les congés de 115 000 travailleurs avant la fête de l'Aïd El Fitr», a déclaré à l'APS le directeur général de la caisse, Abdelmadjid Chekakri. Le même responsable a précisé que la date des déclarations annuelles à la caisse des salaires des travailleurs des secteurs du BTPH qui est fixée le 1^{er} juillet de chaque année, a été ramenée cette année au 20 juin, afin de permettre la liquidation du paie-

ment des congés des travailleurs «dans les meilleurs délais». Il a fait savoir que l'opération de paiement des congés aux travailleurs du BTPH, qui a été lancée la semaine dernière, se poursuivra après l'Aïd pour payer les 900 000 travailleurs restants ouvrant droit aux congés. «Le droit au congé est déterminé en fonction de la période de travail effectuée dans une ou plusieurs entreprises appartenant à une activité professionnelle relative aux secteurs du BTPH», a-t-il expliqué. Il a ajouté que la Cacobatph relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a pour mission principale d'assurer les prestations de congés payés et du chômage-intempéries dont bénéficient les travailleurs déclarés des secteurs du BTPH. L'entreprise cotise auprès de la caisse pour le travailleur salarié déclaré et le cumul de ces cotisations lui permet de bénéficier d'un congé cal-

culé sur la base de la durée de travail qu'il aura fournie.

Près de 25 000 travailleurs du BTPH non déclarés

Les visites inopinées effectuées par des contrôleurs de la Cacobatph dans plusieurs entreprises durant le premier semestre 2015, ont permis d'identifier 24 999 travailleurs non déclarés dans les secteurs du BTPH sur 188 381 effectifs contrôlés, a indiqué M. Chekakri. L'opération d'inspection effectuée par les agents de la caisse, en collaboration avec l'Inspection du travail à la même période, a concerné 11 856 entreprises à travers 6 566 chantiers. M. Chekakri a affirmé que ces travailleurs non déclarés ont été récupérés pour qu'ils puissent bénéficier des prestations de cette caisse relevant du système de sécurité sociale, notamment en ce qui concerne

les congés payés et les indemnités servies au titre du chômage-intempéries. Par ailleurs, il a indiqué que le nombre de travailleurs déclarés à fin juin 2015 a atteint 1 018 000 salariés déclarés par 64 050 employeurs actifs affiliés à la caisse. Il a ajouté que 97% de la totalité des déclarations effectuées par les employeurs sont faites par l'outil télé-déclaration et que seulement 3% des déclarations sont déposées à la caisse. La télé-déclaration, lancée en 2013, a permis la rapidité et a facilité aux employeurs la déclaration à distance de leurs travailleurs. M. Chekakri a également relevé que la caisse a enregistré, durant le premier semestre de l'année 2015, des travailleurs en situation de sous-déclaration, précisant que 4 192 travailleurs des secteurs du BTPH ont reçu un salaire en dessous du salaire national minimum garanti (Snmng). Les dossiers relatifs à la non déclaration ou la sous-décla-

ration des travailleurs, enregistrés au niveau de 2 933 entreprises, sont soumis à l'Inspection du travail, seule habilitée à les transmettre à la justice, a-t-il précisé. «Les entreprises qui ne respectent pas la législation du travail sont dans l'obligation de verser les cotisations de toute la période non déclarée, en plus des pénalités de majoration de retard, puisque la non déclaration est sanctionnée par la loi», a-t-il expliqué. Dans ce contexte, le même responsable a mis en avant la participation de la caisse dans la lutte contre le phénomène du travail informel dans les secteurs du BTPH, ajoutant que son organisme «veille à la régularisation de la situation des travailleurs non déclarés et intervient pour transmettre les dossiers des entreprises concernées à l'inspection du travail».

Ilham B./APS

Incidents de Ghardaïa

Les notables appellent à «la retenue et au bon sens»

■ Cinq jours après les violences qui ont fait 22 morts et des dizaines de blessés, les notables de Ghardaïa ont affirmé hier s'opposer à «toute atteinte à l'unité nationale» après les douloureux événements qui ont ensanglanté récemment la région.

Par Meriem B.

Dans un communiqué, les notables ibadites du ksar de Ghardaïa affirment «rejeter toute forme de violence» et dénoncent les actes criminels perpétrés contre des personnes et leurs biens, appelant les citoyens à se «conformer aux décisions de l'autorité publique pour dépasser cette situation douloureuse». «Le Madjlis (conseil) des notables s'oppose fermement à toute atteinte à l'unité du peuple et à l'intégrité du pays, et reste fidèle aux principes de la déclaration du 1^{er} novembre 1954», ajoutent-ils, affirmant attendre de la dernière visite du Premier ministre dans la région, une «concrétisation des aspirations de la population à vivre dans la quiétude, la sécurité et la stabilité». Le conseil des notables ibadites a, à cette occasion, témoigné sa «reconnaissance» au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses décisions fermes visant à rétablir la quiétude et la cohésion sociale dans la région. Tout en se recueillant à la mémoire des victimes des événements de Guerrara, Berriane et Ghardaïa, il exhorte les habitants de la région à «la retenue, à la sagesse et au bon sens». De son côté, le Madjlis malikite a estimé, dans un communiqué, que les décisions énoncées par le Premier ministre à Ghardaïa

P.H.D. R.



ont été «toujours revendiquées par le conseil malikite». Il a exhorté l'ensemble des citoyens de Ghardaïa à se «conformer et à respecter l'autorité publique» avant d'appeler les habitants de la région à «la vigilance, à l'assiduité et à contribuer, aux côtés des autorités, au rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région». Les notables tant ibadites que malikites de Ghardaïa ont également condamné les

actes de «violence et d'incivisme» avant d'exprimer leur attachement indéfectible aux valeurs religieuses et démocratiques qui assurent un «vivre-ensemble dans le respect mutuel, en dépit des différences». Pour sa part, le calife général de la Tidjania Sidi Ali El Arabi Tidjani a appelé les citoyens à faire prévaloir les valeurs de tolérance et de conciliation pour tourner la page après les incidents déplorables

que la wilaya a vécus. «La conjoncture actuelle et les dangers qui nous guettent nous dictent d'approfondir les liens qui nous unissent et de faire preuve de sagesse et de retenue afin de préserver l'intégrité nationale et l'unité des rangs dans l'esprit du serment fait aux chouhada», ajoute cheikh Tidjani. De son côté, la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH) a appelé hier les habitants de Ghardaïa à la «sagesse» et à privilégier la voie du dialogue «serein» afin d'éviter à la région d'autres dérives. «La CNCPPDH en appelle à la sagesse des deux communautés, mozabite et malékite, et les exhorte à faire preuve de retenue et de privilégier un dialogue serein en vue d'éviter toute autre dérive susceptible de replonger la région dans une situation sanglante incontrôlable», indique un communiqué de cette instance. La CNCPPDH exhorte également les pouvoirs publics à «concrétiser les dernières directives des plus hautes instances du pays, en vue de rétablir l'ordre et le calme et promouvoir le développement socio-économique local», rappelant, à l'occasion, le «caractère sacré de l'unité nationale qui constitue le fondement irrévocable de la société algérienne».

M. B./APS

Faire son choix à travers un clic

Les nouveaux bacheliers face au stress de l'orientation

Finis les youyous et la fête pour les nouveaux bacheliers car une autre épreuve les attend. Il s'agit du choix d'études universitaires ou bien l'orientation qui se fait sur classement. Avoir son Bac ce n'est pas suffisant mais l'important c'est avec quelle moyenne et quoi pouvoir faire avec ce diplôme.

Sur le site internet du ministère de l'Enseignement supérieur, il est expliqué que le choix d'une formation universitaire par les nouveaux bacheliers devra être, à l'évidence, largement déterminé par le métier auquel se destinent, à la fois, leur vocation et leurs capacités. C'est pourquoi ils doivent faire le bon choix parmi les formations, nombreuses et diversifiées, que les établissements du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique proposent à la promotion 2015 des bacheliers, dont ils ont le mérite de faire partie.

A cet effet, ils trouveront aux pages 6 à 10 du guide du nouveau bachelier 2015, la liste complète des formations supérieures en Algérie, avec renvoi à la page correspondant à chacune d'elles, dans la circulaire n° 01 du 14 rajeb 1436 H correspondant au 3 mai 2015, relative à la pré-inscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2015-2016, (dont la version «papier», en langue nationale, qui a été remise aux bacheliers avec leur relevé de notes du baccalauréat). La période de pré-inscription a débuté dimanche dernier et

s'étalera jusqu'au 16 juillet, celle de la confirmation du 20 au 21 juillet, alors que l'opération d'affectation et de recours est prévue le 28 du même mois. Les inscriptions définitives (après les recours) s'étaleront du 29 juillet au 6 août. A cet effet, les universités ont ouvert leurs portes pour permettre aux nouveaux bacheliers de faire leurs choix en utilisant Internet gratuitement à l'aide d'un guide chargé d'expliquer aux nouveaux bacheliers l'orientation qui correspond à leur moyenne.

Ainsi, il suffit de prendre place devant un micro, puis clic. A travers un clic, les jeunes bacheliers font leurs choix d'orientation pour leur cursus universitaire. Depuis 2007, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) a mis à la disposition des nouveaux bacheliers un site web réservé à leurs inscriptions universitaires. Depuis, on a donc jeté l'éponge sur les anciennes méthodes de transcription pour définir les affiliations, le traitement des données et des orientations. Cependant ce clic pèse lourd car il faut avoir la moyenne qu'il faut. A ce titre, la note est d'au moins 12/20 pour les Ecoles normales supérieures mais pour s'inscrire en médecine par exemple, il faut avoir une moyenne générale supérieure ou égale à 14/20 pour participer uniquement au classement. Pour quelques écoles supérieures, à l'instar de l'ENI (Informatique), l'ENCI (Commerce) ou celle des statistiques, il y a le classement par priorité qui se base

sur la filière du Bac. A ce propos, un nouveau bachelier nous explique qu'il ouvre le droit aux écoles des statistiques et le commerce qui sont ouvertes pour les filières gestion et celle des mathématiques mais, il y a les candidats qui arrivent de la filière techniques mathématiques qui ajoute plus de concurrence. Pour cette année, il y a une grande concurrence entre les candidats qui ont de bonnes moyennes sachant que le nombre de lauréats de 2015 est de 363 141.

D'autre part, une fois accepté, il y a la question de l'hébergement qui est aussi un souci pour les jeunes bacheliers issus d'autres wilayas puisque les grandes écoles sont limitées à quelques wilayas, dont, Alger, Oran, Annaba et Constantine. Lors d'une conférence de presse animée à l'Ecole supérieure de l'informatique (ESI) d'Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur Tahar Hadjar a rassuré que l'«orientation (qui) est un concours sur classement» tout en annonçant 76 000 nouveaux sièges pédagogiques et 50 000 nouveaux lits à travers le territoire national pour la rentrée universitaire 2015-2016. Cependant, une grande pression est attendue au niveau des grandes villes universitaires, à l'instar d'Alger, Aïn Defla, Médéa, Mila, Aïn Témouchent et Tébessa. Pour rappel, le nombre de nouveaux bacheliers a crû, par rapport à l'année précédente, de plus de 138 000.

Nacera Chennafi

LA QUESTION DU JOUR

L'art du possible

Le refus de Tripoli, s'il se confirmait, ne ramènerait pas la négociation à son point de départ, mais dans le pire des cas au point où celle-ci se trouvait à la veille de l'Aïd, au moment précis où l'accord de Skhirat a été conclu. Voilà du moins ce qui ressortait de l'ambiance qui régnait lors de la cérémonie de signature. Mais qu'on ne se méprenne pas pour autant, l'accord en question est loin d'être mauvais, du moins dans son principe. A vrai dire, c'est le seul qui soit possible. Le fait que le Congrès général national, le parlement de Tripoli, l'ait refusé serait plutôt la preuve la meilleure qu'il est le bon. A cela une raison de poids : le Congrès général étant illégal, il ne devait pas même participer à la négociation. Ou plus exactement, il devait faire les frais de toute solution impliquant l'ensemble des acteurs politiques, quels qu'ils soient : institutions, partis politiques, milices. Or c'est ce qui semble lui arriver. Peut-être que Bernardino Leon a habilement manœuvré pour que le gouvernement de Tripoli en vienne à s'exclure lui-même de la négociation. On ne peut toutefois pas exclure qu'il ait pour sa part recherché jusqu'au bout son adhésion, dans l'idée peut-être qu'il n'y aura accord véritable que si Tripoli aussi bien que Tobrouk s'y reconnaissent. Mais qu'il y ait été pour quelque chose ou non dans le refus de Tripoli, le fait est que l'accord signé à Skhirat était dès le départ le seul possible. Sauf que, évidemment, dans la forme qu'il a prise, en quelque sorte par la force des choses, il ne garantit guère le retour de la paix. Il semble en tout cas peu probable que le Congrès général accepte jamais sa dissolution, qui est la véritable base de l'accord de Skhirat, bien qu'à titre de non-dit. Certes, on a entendu Bernardino Leon dire que la porte reste ouverte devant le Congrès général, et qu'il est toujours possible de rectifier un accord. Or l'on sait à quelles conditions le Congrès général accepterait une solution politique. Ce sont les mêmes que celles pour lesquelles le Parlement de Tobrouk a voulu signer l'accord de Skhirat : la dissolution de l'autre parlement.

M. H.

Porteur d'un message de Bouteflika à Caid Essebsi Lamamra effectue une visite en Tunisie

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramatane Lamamra, effectue depuis hier une visite à Tunis, a indiqué un communiqué du ministère. «Le ministre d'Etat ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramatane Lamamra, effectue les 13 et 14 juillet une visite à Tunis», a précisé la même source dans un communiqué, ajoutant que M. Lamamra est porteur d'un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à son homologue tunisien, Bêji Caid Essebsi. Au cours de son séjour en Tunisie, M. Lamamra sera reçu par le président et le Chef du gouvernement tunisiens. Le ministre aura également des entretiens avec son homologue tunisien, a indiqué le communiqué.

R. N.

Aïd El Fitr La SNTF renforce ses dessertes de grandes lignes

LA SOCIÉTÉ nationale des transports ferroviaires (SNTF) prévoit de renforcer ses dessertes de grandes lignes à partir de mercredi prochain à l'occasion de l'Aïd El Fitr, a indiqué hier un communiqué de la société. Pour la desserte Alger-Oran sur train ordinaire, les horaires de départ sont programmés respectivement à 6h25 et à 12h30 à partir de la gare d'Agha (Alger), l'arrivée à la gare d'Oran est prévue à 11h30 et 17h39. Quant à la relation Alger-Oran par train de type confort, les horaires de départ sont programmés respectivement à 08h00 et à 15h00 à partir de la gare d'Agha, l'arrivée à la gare d'Oran est prévue à 12h00 et 19h00. Le départ d'Oran vers Alger sur train ordinaire est fixé à 06h25 et à 12h30 quotidiennement de la gare d'Oran, l'arrivée est prévue à 11h29 et à 17h44 à la gare d'Alger. Pour la desserte Oran-Alger sur train confort, les horaires de départ sont programmés respectivement à 08h00 et à 15h00 à partir de la gare d'Oran, l'arrivée à la gare d'Agha (Alger) est prévue à 12h00 et 19h00. Concernant la ligne Alger-Constantine, disponible seulement sur train ordinaire, le départ d'Alger est programmé à 7h25, l'arrivée à Constantine est prévue à 14h30, tandis que le départ de Constantine vers Alger est fixé à 6h40, l'arrivée est prévue à 13h15. Par ailleurs, les départs de la desserte Alger-Annaba, sur train couchettes et assises, sont programmés respectivement à 21h30 de la gare d'Alger, arrivée à 07h13 à Annaba et à 21h30 de la gare d'Annaba, arrivée à 07h29 à la gare d'Alger. Pour la desserte Oran-Béchar, les horaires de départ sont fixés respectivement à 23h30 de la gare d'Oran, arrivée 08h46 à Béchar et à 23h00 de la gare de Béchar, arrivée à 9h00 à la gare d'Oran.

F. G.

Visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Alger

Boudjema Talai fait le tour des projets de son secteur

«Les projets doivent absolument être finis à temps, et je ne veux pas de problèmes concernant le déroulement de ces projets» a déclaré hier le ministre des Transports, Boudjema Talai, lors de sa visite de travail et d'inspection des projets de son secteur dans la wilaya d'Alger.

Par Thinhine Khouchi

Le ministre a procédé hier à une visite de travail et d'inspection de certains projets dans la nouvelle ligne ferroviaire Birtouta-Sidi Abdallah, et la ville nouvelle «Zéralda», cette ligne contient cinquante gares, des bâtiments dans la gare de Birtouta, la gare de Tessala el Merdja, la gare de Sidi Abdallah, la Halte de l'université et enfin la gare de Zéralda.

En ce qui concerne les projets qui sont en cours d'étude, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires, a mentionné deux projets dans la nouvelle ligne électrifiée Zéralda-Aïn Benian «15 km» ainsi que la nouvelle ligne électrifiée reliant Zéralda à Gouraya «90 km». Le ministre, accompagné d'une importante délégation, a procédé ensuite à la visite de la desserte ferroviaire de l'aéroport «Houari Boumediène» ainsi que le Centre régional du contrôle aérien. Le ministre a déclaré concernant la formation



Ph.E. Sorayefi, A.

des contrôleurs de l'aviation civile qui se fait en ce moment au niveau de l'institution militaire, que «vous aurez votre école d'aviation civile prochainement» a-t-il promis lors de sa visite de ce Centre de contrôle. Cette école en question sera située «au Club des Pins à côté de l'Ecole du tourisme et de l'hôtel-

lerie, en partenariat avec Air Algérie et l'université de Blida spécialisée dans ce domaine; un partenaire étranger est indispensable» a-t-il déclaré.

Les objectifs de ce projet consistent à établir une desserte ferroviaire reliant le centre d'Alger et ses environs à l'aéroport Houari Boumediène.

En raison de l'inexistence à l'heure actuelle d'un transport public assurant la liaison de l'aéroport à partir d'Alger et ses environs, le déplacement est assuré essentiellement par des véhicules particuliers, taxis et autres minibus.

T. K.

Autoroute Est-ouest

Travaux en cours pour parachever tous les chantiers restants

Des travaux sont menés actuellement en vue de parachever «dans les plus brefs délais» tous les projets et chantiers en souffrance sur l'autoroute Est-Ouest, a déclaré lundi à Boumerdes le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali. «Nous paracheverons tous les projets programmés, pour ne pas en faire des chantiers permanents» et ce «conformément à des délais précis» et dans le cadre d'une «responsabilité partagée» entre le ministère et les parties chargées de leur réalisation, a indiqué le ministre en marge d'une visite de travail dans la wilaya. «Une fois ces projets achevés», a-t-il dit, «nous nous attèlerons aux affaires de gestion, exploitation,

valorisation, formation, et entretien de l'autoroute et des autres axes routiers du pays». M. Ouali a en outre estimé que les routes réalisées ont un rôle économique d'importance, d'autant plus que «l'Algérie est à une étape de son histoire où elle veut fonder une économie nationale forte», en s'appuyant sur une «infrastructure de base solide et large». Le ministre a procédé, à cette occasion, à l'ouverture à la circulation de l'échangeur de Berahmoun, situé dans la commune de Boudouaou (Boumerdes), sur la deuxième rocade du sud de la capitale, reliant Boudouaou et Zéralda. S'étendant sur 6,5 km de long, cet échangeur englobant six ponts et un tunnel, fait office de

première tranche d'un projet englobant plusieurs autres ponts et tunnels sur ce même axe routier, a-t-on expliqué au ministre. Cet ouvrage d'art assure une liaison entre, au moins, cinq directions principales importantes, soit la RN5, les villes de Boudouaou et de Boumerdes, vers l'est du pays, les wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou et Blida, et vers l'ouest du pays. Selon M. Ouali cet échangeur, fruit d'efforts consentis par le secteur en matière de réalisation de routes, est un exemple de la bonne exploitation de l'assiette, d'une bonne adaptation aux difficultés du terrain et d'évitement de déviation d'un grand nombre de réseaux AEP s'est-il félicité. C'est pourquoi, ce projet

«complexe» devrait faire l'objet d'«études et de visites guidées», a-t-il estimé, et ce par, notamment, son intégration dans le programme de formation, en cours d'élaboration au niveau du ministère. Après avoir écouté un exposé sur les expropriations foncières en vue de la réalisation de routes à travers la wilaya, M. Ouali a particulièrement insisté sur l'impérative «intensification des efforts pour la régularisation des dossiers (d'expropriation) en souffrance», car ce fait est «intimement lié à l'avancement des projets», a-t-il fait observer. «Je ne veux pas que l'administration constitue une contrainte à la réalisation des projets de routes», a-t-il martelé à ce sujet.

F. G.

Constantine

Les traminots poursuivent leur grève mais avec le service minimum

Les travailleurs de la Société d'exploitation du tramway (SETRAM) à Constantine, en grève depuis une semaine, ont repris le service minimum lundi après-midi après l'avoir interrompu en bloquant, jeudi dernier, la sortie des 4 rames affectées à ce service, a-t-on constaté. Même s'il ne satisfait pas pleinement les usagers, en raison de l'allongement du délai d'attente des rames dans les stations, ce service minimum soulage quelque peu les Constantinois, obligés

d'emprunter la seule ligne stade Benabdelmalek-cité Zouaghi pour se rendre, notamment, à leur travail. Le tribunal de Constantine ayant déclaré illégal le débrayage des traminots de la SETRAM, les éléments de la Gendarmerie nationale sont intervenus, lundi matin, près de l'atelier de maintenance de la station terminale de la cité Zouaghi, et a réussi à persuader, par la seule voie du dialogue, les agents grévistes à évacuer les lieux. Dans une déclaration à

l'APS, la responsable de communication de SETRAM-Constantine, Ibtissem Ghimouz, a rappelé que quatre rames sont en circulation pour assurer le service minimum, en espérant «un retour rapide» à la normale. Regrettant les désagréments causés aux citoyens par cette grève, en période de forte canicule, M^{me} Ghimouz a signalé que 250 mises en demeure ont été adressées aux agents grévistes de la SETRAM depuis le premier jour du débrayage. La respon-

sable de la communication, réitérant la position de sa direction générale qui «refuse de céder à toute forme de pression et à la politique du fait accompli», a assuré que la SETRAM reste malgré tout «ouverte au dialogue avec les représentants des travailleurs». Les travailleurs de la SETRAM revendiquent la mise en place d'une convention collective balisant la relation de travail notamment autour de la grille des salaires et des primes.

APS

Commerce

Inauguration d'un centre commercial et de loisirs à Alger

■ Le centre commercial et de loisirs «City Center» a été inauguré officiellement lundi à Alger, s'ajoutant aux autres surfaces de grande distribution, qui connaissent un grand essor ces dernières années en Algérie, particulièrement dans la capitale.

Par Asma O.

Intervenant près d'un mois depuis son ouverture au public, cette cérémonie d'inauguration a été marquée par la présence notamment, du ministre des Finances, Abderrahmane Benkhelifa, et du directeur général de la Société algéro-saoudienne d'investissement (Asicom, promoteur du projet), Abdelkrim Bouzred. Le projet représente un investissement global de 3,6 milliards de DA composés de deux crédits fournis, respectivement, par la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) pour un montant de 2,55 milliards de DA, et par la Société financière d'investissement (Sofinance) pour 350 millions de DA, alors que l'apport d'Asicom a été de 700 millions de DA. D'une surface totale de 32 927 m², le City Center est composé de deux bâtiments dont l'un comprend un hypermarché de la marque française Carrefour et une galerie marchande sur deux niveaux, alors que le second comprend



des espaces de restauration et de loisirs, ainsi qu'un parking à étages de 700 places. Implanté dans la commune de Mohammadia (à proximité du quartier des Bananiers), le City Center est la propriété de la société par actions Oceano Center (filiale d'Asicom) et géré

par l'entreprise Hyper distribution Algérie (HDA) qui est détenue à hauteur de 70% par la filiale tunisienne de Carrefour et de 30% par Asicom avec des personnes physiques algériennes. Le centre emploie 620 personnes dont 320 dans l'hypermarché, 200 dans les boutiques

et 100 dans la gestion du centre. Asicom est une société d'investissement mixte créée en 2008 par une convention entre l'Algérie et l'Arabie saoudite. Dotée d'un capital de huit milliards de DA, détenu à parts égales par les deux Etats, Asicom a pour principale mis-

sion de promouvoir l'investissement en Algérie dans tous les secteurs d'activité, soit par la création de sociétés ou l'acquisition et la prise de participations dans des sociétés existantes. A l'issue de sa visite au centre, le ministre des Finances a indiqué que ce projet représentait une «valeur symbolique» du fait de la nature de ses bailleurs de fonds (une banque et deux sociétés d'investissement). Il a ajouté que ce modèle d'investissement, basé sur un capital mixte entre l'Algérie et un partenaire étranger, et avec des franchises internationales, devrait se reproduire dans l'avenir et se généraliser sur tout le territoire national mais tout en profitant aussi à la production locale.

A. O.

Viandes rouges

Production prévisionnelle de plus de 300 000 quintaux

Une quantité prévisionnelle de plus de 300 000 quintaux de viandes rouges sera produite à M'sila au titre de l'actuelle saison agricole, soit 3% de plus par rapport à la saison précédente, selon les services concernés de la wilaya. La production qui était, l'année dernière de l'ordre de 255 000 quintaux, contre 200 500 quintaux en 2010, a augmenté de plus de 27 pour cent sur les 5 dernières années, a-t-on précisé. Cette évolution qualifiée d'encourageante s'explique par l'entrée

en activité de nouveaux jeunes opérateurs qui se sont spécialisés dans les élevages ovin et bovin. La production de viandes rouges devrait encore s'accroître durant les prochaines années, boostée par la demande des gros consommateurs que sont les établissements scolaires, les universités et les établissements de formation professionnelle, a estimé la même source. A la chambre locale de l'agriculture, l'on considère toutefois qu'en dépit de son importance économique, cette

filière continue d'être pratiquée de «manière traditionnelle», ce qui nécessite sa modernisation et son développement. Le prix du kg de viande de mouton est passé de 800 dinars il y a quatre ou cinq ans à plus de 1 300 dinars actuellement en raison, a-t-on expliqué à la chambre de l'agriculture, de la sécheresse qui contraindrait les éleveurs à dépenser davantage pour l'achat d'aliments de bétail.

Samy T./APS

Changes/Après l'annonce d'un accord sur la Grèce

L'euro remonte face au dollar

L'euro remontait légèrement face au dollar hier matin après l'annonce de la décision d'entamer des négociations en vue d'accorder un troisième plan d'aide à la Grèce. La monnaie européenne valait 1,1157 dollar contre 1,1149 vendredi soir, la devise européenne étant même mon-

tée à 1,1194 dollar avant l'ouverture des marchés. L'euro «réagissait de moins en moins aux aléas grecs ces dernières semaines», commente un gérant obligataire chez Quilvest gestion. La devise européenne avait bénéficié vendredi d'un accès d'optimisme quant à la possibilité d'un accord sur la

dette grecque, montant jusqu'à 1,1216 dollar, son niveau le plus élevé depuis le 30 juin, contre 1,1036 dollar jeudi soir. Après plusieurs jours de négociations ardues, les dirigeants de la zone euro ont conclu lundi matin un accord «unanime» pour négocier un troisième plan d'aide à la Grèce et éviter

in extremis une sortie du pays de l'union monétaire. La Banque centrale européenne (BCE) doit décider de maintenir ou non l'aide d'urgence aux banques grecques. Celles-ci sont fermées depuis le 29 juin face à la situation économique désastreuse de la Grèce.

R. G.

Grèce

Tsipras, Merkel, Hollande et Tusk proposent un projet d'accord

La chancelière allemande Angela Merkel, le président français François Hollande, le Premier ministre grec Alexis Tsipras et le président du Conseil européen Donald Tusk ont proposé un projet de compromis pour maintenir la Grèce dans l'euro qui sera soumis aux dirigeants de toute la zone euro pour approbation, a indiqué lundi une source proche des discussions. «Il y a un accord à quatre qui va maintenant être soumis aux 19» dirigeants de la zone euro, a indiqué cette

source, quelques minutes après que le Conseil européen eut annoncé la reprise des discussions au sommet avec «un compromis» sur la table. «Deux grandes questions restent ouvertes», mais «nous avons dégagé le terrain et sommes d'accord sur presque tout le reste», a commenté une source gouvernementale grecque. Les points d'achoppement sont «la participation du FMI, dont la Grèce ne veut pas», au possible nouveau programme de renouveau, et la création

au Luxembourg d'un fonds regroupant 50 milliards d'actifs grecs pour garantir la mise en œuvre de privatisations prescrites au pays, une idée «rejetée» par Athènes, a expliqué cette source. «Avec un pistolet sur la tempe, n'importe qui serait d'accord», a déclaré la même source, invoquant la gravité de la situation financière de la Grèce et de ses banques pour justifier les concessions consenties par le gouvernement.

M. Y.

Prix Le Brent sous les 58 dollars

LES PRIX du pétrole baissent hier en cours d'échanges européens, les grandes puissances et l'Iran tentant de conclure un accord sur le programme nucléaire du pays qui pourrait se traduire par un afflux de pétrole iranien sur les marchés. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 57,71 dollars en milieu de journée, en baisse de 1,02 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 77 cents à 51,97 dollars. L'Iran et le groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) tentent de finaliser un accord, ce lundi, sur le dossier du programme nucléaire iranien qui affecte les relations internationales depuis plus de douze ans. L'objectif est de garantir que les activités nucléaires iraniennes soient strictement pacifiques, comme l'assure Téhéran, en échange d'une levée des sanctions internationales qui brident l'économie du pays depuis 2006. Un accord entre l'Iran et les grandes puissances entraînerait une levée des sanctions frappant les exportations de brut du pays, et donc un afflux de pétrole supplémentaire sur les marchés, un motif de préoccupation dans un marché déjà très excédentaire. «L'impact d'un accord sur les cours du pétrole reste du domaine de la conjecture mais le fait que les principaux contrats à terme sont en baisse» (d'environ) un dollar dans les échanges européens est significatif, notaient les analystes du courtier PVM.

R.E.

El Oued/ Formation professionnelle

Quatre nouvelles structures réceptionnées

■ *Quatre nouvelles structures de formation ont été réceptionnées en 2015 dans la wilaya d'El Oued en prévision de la prochaine rentrée professionnelle (session de septembre), a-t-on appris des responsables locaux du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.*

Par Farid O. /APS

Il s'agit de trois instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), répartis entre les communes d'El M'Ghair, Djamaa (région d'Oued Righ) et Hassani Abdelkarim (région de Souf), en plus d'un centre de la formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), réalisé à la commune frontalière de Taleb Larbi, destiné pour les populations nomades, a expliqué le directeur du secteur, Belkacem Ghaskili. Une enveloppe de plus de 1 097 millions dinars a été consacrée pour l'étude, la réalisation et l'équipement de ces structures relevant du secteur de la formation, inscrites dans le

cadre du plan quinquennal (2010-2015), a ajouté le même responsable. D'une capacité globale de 300 postes pédagogiques et de 120 lits pour chacune, ces nouveaux établissements offriront des spécialités de formation adoptées selon les spécificités de chaque région. L'institut d'El M'Ghair assurera une formation dans le domaine des techniques de l'administration et de gestion, tandis que celui de Djamaa sera spécialisé dans les métiers de l'agriculture et l'institut de la commune de Hassani Abdelkarim assurera une formation dans les métiers de l'eau et de l'environnement, selon ce responsable. Le secteur sera renforcé dans l'avenir par d'autres éta-



blissements de formation inscrits au titre de l'actuel quinquennat (2015-2019), dont notamment douze centres de formation et d'apprentissage (CFPA) prévus dans le cadre de la généralisation de ces structures de formation à travers les trente communes de la wilaya, en plus d'un centre de formation destiné aux personnes aux besoins spécifiques, a fait

savoir le DFER. La programmation de ces structures vise à offrir des opportunités de formation au profit des jeunes de la région, notamment au niveau des régions enclavées dans toutes les spécialités, en rapport avec les exigences du marché local de travail, a-t-on signalé.

F.O. /APS

Constantine
Dix-huit bidonvilles éradiqués depuis le début du mois de juillet

PAS MOINS de 18 sites d'habitat précaire sur les 28 qui subsistent encore à Constantine ont été éradiqués depuis le début du mois de juillet en cours, a indiqué dimanche à l'APS le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib. «En 12 jours à peine, 18 sites d'habitat précaire éparpillés à travers plusieurs coins de la ville de Constantine ont été éliminés et leurs occupants (plus de 800 familles) relogés à Ali-Mendjeli», a souligné ce responsable, affirmant que l'opération de démantèlement des familles ciblées avait eu lieu dans de «bonnes conditions». Les 10 bidonvilles restants seront «effacés» de la carte de la ville «avant la fin de ce mois de ramadhan», a encore assuré M. Dib, soulignant qu'avec l'achèvement de cette opération, Constantine aura définitivement tourné la page des bidonvilles qui l'enlaidissaient de toutes parts. L'élimination de ces derniers sites de bidonvilles a été menée dans le cadre d'une vaste opération de relogement de 3 000 familles vivant sur des sites précaires, lancée au début de juillet, a également indiqué le directeur de l'OPGI, précisant qu'«il sera question, juste après l'Aïd, de reloger environ 1 400 familles résidant dans des habitations menacées par le phénomène de glissement du terrain».

R.R.

Tipasa

Le nouveau plan de circulation de la ville en phase d'essai

Le nouveau plan de circulation de la ville de Tipasa est entré en exploitation à titre expérimental en perspective de la saison estivale qui verra quotidiennement une déferlante de visiteurs et touristes sur cette ville du littoral algérien, a-t-on constaté.

Un grand nombre d'agents de l'ordre a été observé, à l'occasion, sur le boulevard du 1^{er} Novembre, artère principale de la ville traversée par la RN 11, en vue d'organiser la circulation et fournir des informations aux citoyens au sujet de ce nouveau plan. Le boulevard de la Gendarmerie nationale, second axe principal de la ville, objet d'un important trafic automobile tout le long de l'année, a également

enregistré une présence massive de policiers, chargés de l'orientation des automobilistes au niveau de cette artère reliant le centre-ville à de nombreux quartiers à forte densité de population.

Selon le directeur des transports de la wilaya, Kouider Remache, ce nouveau plan, visant «une meilleure fluidité et organisation du trafic durant les week-ends et la saison estivale qui enregistre un flux de six millions de véhicules, à travers la wilaya a été essentiellement axé sur les deux artères principales de la ville, soit les boulevards 1^{er}-Novembre et la Gendarmerie nationale». «Si la période expérimentale est concluante, l'exploitation de ce

nouveau plan de circulation sera généralisée», a-t-il observé. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a, en outre, signalé un «retard intervenu dans la mise en exploitation de ce plan, fixée initialement à juin dernier, en vue de désengorger le trafic au niveau de cette ville».

Le plan en question est axé sur le boulevard 1^{er}-Novembre, menant d'est en ouest, ainsi que le boulevard de la Gendarmerie menant vers la route de la wilaya, en passant par la Cité des enseignants, organisant la circulation d'ouest en est, a ajouté ce responsable.

N.T./APS

Misserghine

Remise des clefs de 160 logements sociaux à leurs bénéficiaires

Les clefs de 160 logements sociaux dans la commune de Misserghine (Oran) ont été remis à leurs bénéficiaires, a-t-on appris du chef de daïra de Boutléfis dont cette commune relève. Ce quota de logements est réalisé dans le cadre du programme social locatif au profit des familles résidant dans cette commune qui

ont déjà obtenu les pré-affectations. Les services de la daïra avaient affiché auparavant la liste des bénéficiaires de ce premier lot de logements inscrit dans le cadre du programme global de 510 logements sociaux locatifs destinés à Misserghine, a souligné Abdelmadjid Himeur. Les bénéficiaires des 160 loge-

ments attribués ont été retenus suite à un tirage au sort des personnes concernées par le programme global, a ajouté le chef de daïra, annonçant que le quota restant sera livré vers la fin de l'année en cours.

Concernant la commune de Boutléfis, deux lots de logements sociaux locatifs sont en cours de construction, soit 500 et

300 logements, alors que 100 autres relèvent du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), notamment le relogement des familles résidant à hai (quartier) El Hamri à Oran. Le relogement des familles au titre du programme RHP se poursuit au niveau de la majorité des communes de la wilaya. S.D.

Blida

Plus de 700 commerçants pour assurer le service durant l'Aïd El Fitr

Sept cents douze commerçants et opérateurs économiques ont été désignés dans la wilaya de Blida pour garantir la continuité des activités commerciales durant les deux jours de l'Aïd El Fitr, a-t-on appris auprès de la direction locale du commerce.

Selon le chargé du service observation du marché et d'information écono-

mique, El Hadi Bouzekar, 117 boulangers, représentant un taux de 45% de la corporation, et 557 commerçants de produits alimentaires divers assureront la permanence durant les deux jours de l'Aïd, parallèlement à cinq minoteries et deux laiteries de Beni Tamou et Chiffa, dans l'objectif de «garantir l'approvisionnement permanent des citoyens en pro-

duits alimentaires, dont notamment le pain et le lait».

Le même responsable a également fait part de la mobilisation de 54 agents de contrôle, à la même période, en vue de «veiller à la mise en application de cette mesure», soulignant que toute infraction à la procédure de permanence du service expose le contrevenant à une amende de

30 000 à 200 000 DA, voire même à la fermeture du local pour une durée de 30 jours.

Il a ajouté que le plan de permanence en question sera placardé au niveau de la direction du commerce de la wilaya et de son site électronique, de même qu'au niveau de toutes les communes.

F.G.



Dialogue interlibyen

L'Algérie exprime sa satisfaction quant aux progrès enregistrés

■ L'Algérie a exprimé sa satisfaction quant aux progrès enregistrés dans le processus du dialogue national interlibyen, conduit par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, en vue d'une sortie de crise dans ce pays, a indiqué dimanche le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

Par Faten D.

«**N**ous suivons avec attention le processus de dialogue national interlibyen, conduit par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, M. Bernardino Leon, et exprimons notre satisfaction quant aux progrès enregistrés dans le processus de sortie de crise», a souligné le porte-parole dans une déclaration à l'APS.

«Nous relevons les pas positifs dans le processus de règlement politique et pacifique de la crise en Libye et appelons tous les acteurs et les parties prenantes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus comme tels, à faire prévaloir l'intérêt supérieur du peuple libyen à travers des concessions mutuelles, nécessaires pour garantir l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays frère et pour préserver sa souveraineté et la cohésion de son peuple, ouvrant ainsi la voie à la construction d'institutions pérennes et à la mobilisation de l'ensemble des capacités et des énergies pour assurer la stabilité de la Libye et combattre efficacement le terrorisme», a-t-il relevé.

L'Algérie «continuera, pour sa part, à apporter sa contribution à l'œuvre de construction de la paix dans ce pays frère et voisin», a ajouté le porte-parole.

ONU et UE saluent l'accord de paix malgré l'absence d'une des factions

L'ONU et les Européens ont salué dimanche la signature de l'accord «de paix» en Libye par

l'une des deux parties rivales mais le chemin vers la réconciliation s'annonce encore «long et difficile» dans ce pays très divisé. En proie au chaos depuis la chute du régime de Kadhafi, la Libye compte deux Parlements – et deux gouvernements – qui se disputent le pouvoir, l'un basé à Tripoli et l'autre à Tobrouk (est), ce dernier étant le seul reconnu par la communauté internationale. En dépit de l'absence des représentants du Parlement de Tripoli, soutenu par Fajr Libya, une coalition de milices en partie islamistes, les parties libyennes ont paraphé samedi soir à Skhirat, au Maroc, un accord de sortie de crise après plusieurs mois de négociations sous l'égide de l'ONU.

Cet accord «de paix et de réconciliation» prévoit notamment la formation d'un gouvernement d'union nationale et la tenue de nouvelles élections. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon attend désormais «avec impatience la conclusion rapide d'un accord complet», a indiqué dimanche son porte-parole dans un communiqué. L'Union européenne a également salué «un pas important» et s'est dite «prête à soutenir un gouvernement d'union nationale dès lors qu'il sera formé», a indiqué la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini. Par la voix du chef de son gouvernement, l'Italie, l'ancienne puissance coloniale située à quelques centaines de kilomètres des rivages libyens, a qualifié l'accord d'«étape importante dans les efforts pour stabiliser la région et rétablir la paix» en Libye. «Chaque jour qui passe, la nécessité de résoudre la crise libyenne apparaît plus évidente et centrale pour les risques liés



Ph. : DR

au terrorisme comme pour les événements liés à l'immigration», a ajouté Matteo Renzi. Rome s'inquiète particulièrement des flux de migrants qui se déversent chaque jour sur ses côtes.

La porte reste «ouverte»

La France a appelé le Parlement de Tripoli à rejoindre l'accord et s'est dite «prête à apporter le soutien nécessaire à la Libye dans le cadre de sa mise en œuvre», a ajouté le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, dans un communiqué. Ces accords dessinent «les institutions et les mécanismes de prise de décision» jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution, a souligné l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, lors de la cérémonie de paraphe, en présence de représentants du Parlement

de Tobrouk, de représentants de municipalités, de partis politiques et de membres de la société civile libyenne. Il a également souligné que la porte restait «ouverte» pour «ceux qui n'étaient pas présents» et que les points de contentieux qui subsistent pourraient être discutés après la fin du ramadhan. Parmi ces divergences figure le souhait des membres du Parlement de Tripoli de voir figurer le «respect de la magistrature» dans les accords, une possible référence à la Cour suprême qui avait décidé en novembre dernier d'invalider le Parlement basé dans l'est du pays. Dans une lettre adressée samedi à M. Leon, le Congrès général national (CGN), le Parlement de Tripoli, s'est dit prêt à envoyer une délégation au Maroc afin de «présenter les modifications» souhaitées par Tripoli. «La Libye a besoin d'unifier ses institutions à travers la

formation d'un gouvernement d'union nationale (...) Mais le chemin est encore long et difficile», a concédé Othman Ben Sassi, activiste politique et ancien membre du CGN. Depuis juillet 2014, les combats quotidiens entre forces rivales libyennes ont fait des centaines de morts. Nouvel acteur apparu ces derniers mois en Libye, le groupe jihadiste Etat islamique, qui contrôle déjà de vastes pans de territoires en Irak et en Syrie, s'est notamment emparé en juin de la ville de Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli. Dans une vidéo diffusée sur internet, il a annoncé en revanche avoir été chassé de la ville de Derna (est), souvent présentée comme son fief en Libye, à l'issue de combats avec des groupes armés, promettant d'y revenir pour «venger» ses combattants.

F. D./ APS

Tunisie

Trois dirigeants du principal groupe terroriste armé abattus

Trois dirigeants appartenant à la «Katiba Okba Ibn Nafaa», principal groupe terroriste, figurent parmi les cinq personnes abattues vendredi dans la région de Gafsa dans le centre de la Tunisie, a annoncé dimanche soir le ministre de l'Intérieur, Najem Gharsalli.

«L'opération menée vendredi par nos forces sécuritaires en coopération avec l'armée dans la région de Gafsa a abouti à l'élimination de cinq éléments terroristes dangereux dont trois principaux dirigeants de la Katiba Okba Ibn Nafaa», a-t-il précisé lors d'une conférence de presse. Selon le ministre, la «Katiba Ibn Nafaa» qui a revendiqué nombre d'attaques contre les forces armées tunisiennes a été éradiquée «à 90%» après cette opération. Le ministère de l'Intérieur

avait indiqué vendredi que «cinq éléments terroristes» avaient été tués lors d'une opération des forces de l'ordre. «Nous n'allons pas reculer devant ces semeurs de la mort», a martelé le ministre, affirmant qu'«il y a probablement des éléments en Tunisie qui ont prêté allégeance au groupe autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech)», mais niant l'existence de ce groupe dans le pays.

Le Royaume-Uni affirme l'excellence de la coopération bilatérale

Le Royaume-Uni a démenti les informations sur la non-participation des autorités britanniques à l'enquête sur l'at-

tentat qui frappé l'un des hôtels de la ville de Sousse le 26 juin dernier, affirmant par la même occasion l'excellence de la coopération bilatérale en matière de sécurité. Dans un communiqué officiel diffusé sur le site de son ambassade, le Royaume-Uni souligne son engagement à renforcer la coopération sécuritaire et économique avec la Tunisie, dans le cadre de «notre lutte commune contre le terrorisme», lit-on dans le texte du communiqué. Cette coopération passera par une assistance supplémentaire au niveau sécuritaire, qui permettra de revoir les avis aux voyageurs à la première occasion. Rappelons que les autorités britanniques ont appelé tous leurs ressortissants à quitter la Tunisie en raison d'un risque élevé de nouvelles attaques.

Mur de séparation :

Fajr Libya conteste et menace

Des milices de Fajr Libya ont exprimé dans un communiqué leur refus de la construction des barrières de sécurité par la Tunisie au niveau des frontières avec la Libye sans prendre l'avis de la partie libyenne et sans se mettre d'accord sur les frontières entre les deux pays. Les milices ont considéré, dans ce même communiqué, que cette décision unilatérale est une atteinte à la souveraineté libyenne et un acte semblable à l'occupation de ses terres.

Le communiqué évoque le droit des milices de prendre la décision de contester cette décision au moment, au lieu et de la façon qu'ils trouvent adéquate.

Samy O./Agences

Grèce

Accord avec la zone euro, au prix de lourds sacrifices pour Athènes

■ Les Européens ont conclu hier un accord pour négocier un troisième plan d'aide à la Grèce, au prix de très lourds sacrifices pour le pays, prélude à de longues tractations durant lesquelles la zone euro devra gérer l'urgence et maintenir sous perfusion une économie exsangue.

«**L**e Grexit a disparu», a déclaré à l'AFP le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, à l'annonce de cet accord arraché de haute lutte, après 17 heures de négociations marathon, les chefs d'État et de gouvernement des 19 pays de la zone euro ayant dû surmonter de profondes divisions dans leurs rangs et renouer un dialogue brisé avec Athènes.

Le Premier ministre Alexis Tsipras réclamait un accord in extremis pour sauver les banques grecques, à cours de liquidités, et éviter un effondrement financier du pays. Hier, il a salué un «accord difficile», mais qui pour lui garantit la «relance» de l'économie. Dans l'urgence, la zone euro, dont les ministres des Finances se réunissent une nouvelle fois hier à Bruxelles, va devoir trouver les moyens d'assurer un «pont» pour financer le pays à court terme, jusqu'au déblocage des fonds. Au total, le plan de sauvetage, le

troisième pour la Grèce depuis 2010, est chiffré entre 82 et 86 milliards d'euros.

Le pays ne survit pour le moment que grâce aux liquidités injectées par la Banque centrale européenne, qui attendait un signal politique de Bruxelles pour décider hier de maintenir ou non cette aide d'urgence. Devant la presse, Jean-Claude Juncker a reconnu que l'accord avait été «laborieux», espérant que des négociations pourraient s'ouvrir «en fin de semaine» afin de le concrétiser. D'ici-là, le Parlement grec aura dû voter, probablement aujourd'hui ou demain, les réformes, sévères et très impopulaires, réclamées par les créanciers en échange de ce sauvetage, portant notamment sur une hausse de la TVA, une réforme des retraites, des privatisations et de l'office des statistiques. Les parlements de plusieurs pays, dont le Bundestag allemand, devront eux aussi se prononcer dans la semaine. «Quand ils auront fait cela, nous aurons alors une décision plus



PH. D. B. K.

formelle» pour démarrer les négociations, a précisé hier le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem. Mais si une étape majeure a été franchie après six mois de négociations tumultueuses entre le gouvernement de gauche radicale d'Alexis Tsipras et ses partenaires européens, beaucoup reste à faire pour relancer l'économie grecque. La chancelière Angela Merkel, inflexible vis-à-vis d'Athènes tout au long des discussions, a prévenu que le chemin serait «long» et «difficile» pour que la Grèce renoue avec la croissance. Le président français François Hollande, dont le pays était l'un des plus souples, a

salué le choix «courageux» d'Alexis Tsipras. Toute la nuit, les chefs d'État et de gouvernement avaient poursuivi leurs tractations pour tenter de boucler un compromis permettant de maintenir la Grèce dans l'euro. A l'aube, un accord s'était dessiné, soumis aux 19 dirigeants, sur la liste des exigences réclamées à Athènes. Mais pas suffisant pour que le gouvernement grec cède, alors que des milliers de tweets l'appelaient, sous le hashtag «Thisisacoup» (C'est un coup d'État), à résister aux diktats des créanciers du pays. Principal point de blocage, la Grèce rejetait l'idée de créer, hors du pays, un fonds regroupant des actifs

grecs à hauteur de 50 milliards d'euros pour garantir les privatisations promises. Alexis Tsipras a finalement cédé, mais il a obtenu que ce fonds soit installé à Athènes. En fin de nuit, le sort de la Grèce s'est finalement joué à quatre, entre Angela Merkel, François Hollande, le président du Conseil européen Donald Tusk et Alexis Tsipras. Le texte final ne prévoit pas de sortie temporaire de la Grèce de la monnaie unique, comme évoqué noir sur blanc dimanche dans un projet des ministres des Finances de la zone euro qui avait relancé l'hypothèse du Grexit, redouté par l'ensemble des dirigeants européens. Mais le gouvernement Tsipras aura maintenant fort à faire pour amadouer son opinion publique, à laquelle il avait promis de rompre avec l'austérité et les diktats des bailleurs de fonds. Or les réformes à présent réclamées par les créanciers de la Grèce sont encore plus sévères que celles qui ont été rejetées massivement par 61% des électeurs lors du référendum du 5 juillet.

Pour se garder une marge de manœuvre, le Premier ministre a dû se rapprocher de l'opposition, au prix de dissensions internes à son parti Syriza, ce qui laisse craindre une nouvelle crise politique. «Avec un pistolet sur la tempe, toi aussi tu serais d'accord», a lâché, pour justifier les concessions, une source gouvernementale grecque.



Points chauds

Hypocrisie

Par Fouzia Mahmoudi

Si aujourd'hui Netanyahu prétend être prêt à s'asseoir à la table des négociations avec les Palestiniens et tenter avec l'aide de Washington de trouver un plan de paix viable et qui mènera surtout à la création d'un véritable État palestinien, certain des choix qu'il a faits pour former son gouvernement viennent défaire cette apparence de soudaine bonne volonté. En effet, la nouvelle ministre adjointe des Affaires étrangères israélienne a affirmé que toute la terre entre Jourdain et Méditerranée appartenait à Israël et a invoqué les écrits juifs sur la création du monde à l'appui de ses dires, selon une vidéo consultée vendredi. «Il est important de dire que cette terre est la nôtre, toute cette terre. Nous n'avons pas à nous excuser d'être venus ici», a assuré Tzipi Hotovely jeudi aux diplomates et aux employés du ministère. Ces propos couvrent en particulier le territoire palestinien de Cisjordanie occupée. Ils vont à l'encontre des grands projets internationaux de résolution du conflit israélo-palestinien, qui prévoient la création d'un État palestinien constitué de la Cisjordanie et de la bande de Ghaza. Tzipi Hotovely, 36 ans, est ministre adjointe des Affaires étrangères. Il n'y a pas à proprement parler de ministre des Affaires étrangères, le Premier ministre Benjamin Netanyahu ayant conservé le portefeuille. Elle appartient à une nouvelle génération de membres très à droite du Likoud, le parti de Benjamin Netanyahu. Ils rejettent la création d'un État palestinien et défendent l'idée d'un «grand Israël couvrant à la fois Israël et les Territoires palestiniens. Tzipi Hotovely appartient au nouveau gouvernement très à droite qui a prêté serment la semaine passée et qui suscite une vive circonspection internationale. Surtout que sur le terrain l'armée israélienne continue ses exactions, un jeune adolescent ayant été abattu en pleine rue et sans justification. Sur des images, captées par une caméra de la station-service devant laquelle Mohammed Kasbeh a été tué, on voit un homme courir vers un véhicule militaire et apparemment lui jeter une pierre, avant de s'enfuir en courant. Aussitôt, le véhicule s'arrête et deux hommes, armes pointées, sortent pour le poursuivre. La suite se passe hors du cadre de la caméra. Mais des témoins ont indiqué à B'Tselem que le colonel Shomer avait tiré dans le dos de l'adolescent «à environ 10 mètres de distance» avant de repartir sans appeler les secours. Faute d'aide médicale, Mohammed Kasbeh est mort de ses blessures. Ainsi, les autorités et l'armée israélienne semblent dans les faits bien loin de se préparer à dialoguer sérieusement avec les Palestiniens alors même qu'une parti du gouvernement continue à prôner la mise en place du «Grand Israël» et que sur le terrain l'armée israélienne continue ses exactions arbitraires. Washington serait alors bien inspirée de demander à Netanyahu de clarifier la position de son gouvernement vis-à-vis du processus de paix et de ne plus accepter comme argent comptant les discours léniants des dirigeants hébreux. **F. M.**

Nucléaire iranien

Derniers efforts pour arracher un accord

Téhéran et les grandes puissances négociaient d'arrachepied hier à Vienne pour finaliser un accord sur le nucléaire iranien dans la journée, Pékin jugeant les conditions «en place» pour un bon compromis. Le président iranien Hassan Rohani doit s'exprimer à 17h30 GMT à la télévision d'État sur le sujet, a annoncé son gouvernement sans donner de détails. «Tout le monde travaille dur pour obtenir un oui aujourd'hui, mais il faut encore de la volonté politique», a twitté le diplomate iranien Alireza Miryoussefi, présent dans la capitale autrichienne. «Je ne peux pas faire de promesse pour ce soir ou demain soir», avait toutefois déclaré un peu plus tôt Abbas Araghchi, l'un des principaux négociateurs iraniens, alors qu'un autre diplomate iranien faisait état de «quelques questions importantes» toujours en suspens. Le président français François Hollande est resté prudent. «Nous ne sommes pas forcément très loin» d'un accord, mais cela «ne veut pas dire que nous soyons arrivés», a-t-il déclaré depuis Bruxelles. Pour Pékin, il faut cesser de tergiverser. «Aucun accord ne peut être parfait», a rappelé le ministre des Affaires étrangères Wang Li à l'entrée du palais Coburg, où se tiennent depuis 17 jours les pourparlers. Pour la

Chine, «les conditions sont déjà en place pour atteindre un bon accord» et «il ne peut pas y avoir et il ne doit pas y avoir de nouveaux délais», a-t-il ajouté. L'Iran et le groupe P5+1 (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) tentent de refermer un dossier qui empoisonne les relations internationales depuis plus de douze ans. Depuis près de deux ans, ils cherchent un accord qui rende quasi impossible la construction d'une bombe atomique par Téhéran, en échange de la levée des sanctions internationales. Toutes les parties s'accrochent à le dire: pas à pas, d'importants progrès ont été réalisés depuis septembre 2013. Dimanche, le président Rohani a comparé les négociateurs à des alpinistes arrivés tout près du sommet. «Si l'on regarde d'en bas on a l'impression qu'on y est arrivé. Mais lorsqu'on est en haut on sait qu'il reste encore quelques pas à faire», a-t-il estimé. Hier matin, les chefs de la diplomatie américaine, russe, chinoise, européenne, français et allemand se sont retrouvés pour une enième réunion. Leur homologue britannique Philip Hammond, qui s'était échappé dimanche, est attendu en début d'après-midi à Vienne. Engagés depuis septembre 2013, les pourparlers sont entrés dans leur phase finale le 27 juin, avec

pour objectif initial un accord pour le 30 juin, un délai déjà repoussé à trois reprises. Indice qu'un épilogue est en vue: le ministre de l'Intérieur iranien a demandé aux autorités locales de se préparer à des scènes de liesse dans les rues. La population, qui a élu Hassan Rohani en 2013 sur la promesse d'une levée des sanctions, attend une amélioration de ses conditions de vie en cas d'accord. Que l'issue soit pour hier ou pas, la séquence de pourparlers viennois est déjà l'un des plus longs rounds de négociations internationales, au niveau ministériel et en un seul lieu, depuis celui qui a abouti aux accords de Dayton (États-Unis) mettant fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine en 1995. En avril, à Lausanne, les négociateurs ont obtenu à l'arraché un accord-cadre, selon lequel l'Iran a notamment accepté de réduire le nombre de ses centrifugeuses et son stock d'uranium enrichi, ce qui, en pratique, doit rendre quasi impossible la fabrication rapide d'une bombe atomique, que Téhéran a toujours démenti vouloir produire. Les négociations ont buté jusqu'ici sur la levée de restrictions sur le programme balistique de l'Iran ainsi que le commerce des armes, réclamés par Téhéran avec le soutien de Moscou.

Veillées de ramadhan

Forte affluence sur les salles de cinéma

■ Les cinéphiles algérois ont bénéficié durant le mois de ramadhan d'une programmation cinématographique répondant à tous les goûts. De longs métrages anciens ainsi que d'autres nouveaux ont été projetés durant les veillées du ramadhan dans les différentes salles de cinéma d'Alger attirant un public nombreux. Le but majeur de ce programme cinématographique est d'attirer le public vers le septième art après plusieurs années de rupture.

Par Abla Selles

Redonner au septième art sa valeur artistique et culturelle est devenu une priorité primordiale pour créer une dynamique culturelle concrète dans notre pays. La réouverture de plusieurs salles de cinéma qui étaient fermées au public durant des années était une bonne nouvelle pour les cinéphiles. Un amoureux du septième art nous



a déclaré que «le plus important est que ces salles de cinéma proposent aujourd'hui des projections filmiques répondant à tous les goûts».

Pour les veillées du mois sacré, les salles de la Cinémathèque algérienne ont proposé huit cycles consacrés à des genres (la comédie musicale américaine) ou des filmographies nationales (le cinéma français) comme aux œuvres de grands cinéastes qui ont marqué ou marquent encore le septième art mondial. Les salles des ciné-

mathèques algériennes étaient pleines chaque soir depuis les premières projections filmiques. Des jeunes et des personnes âgées ont profité de ces cycles cinématographiques pour passer les soirées du mois sacré.

Parmi les films qui ont connu une forte affluence de la part des personnes âgées ceux du réalisateur américain Nicholas Ray (1911-1979). Trois de ses plus prestigieux films ont été projetés, à l'image de «La Fureur de vivre» (1955), «Traquenard» (1958) et «Le Roi des rois» (1961). «C'est

des films que j'aimais et j'aime encore. Ça me rappelle ma jeunesse quand les salles de cinéma étaient pleines et les jeunes s'intéressaient énormément à cet art», disait un cinéophile d'un certain âge. «J'ai aimé "Le Roi des rois". Je l'ai vu aujourd'hui pour la première fois. C'est une occasion pour découvrir les anciens films», ajoute son fils.

Les jeunes étaient intéressés beaucoup plus par les films d'action tels que «Les Sept Samourais» du grand réalisateur japonais Akira Kurosawa. «On a

eu l'embarras de choix en ce mois de ramadhan en matière de projections filmiques. J'espère que ça durera toute l'année», témoigne un jeune de vingt ans qui affirme avoir assisté à la plupart des films programmés. «Mes parents sont des cinéphiles et j'adore le cinéma depuis mon jeune âge», ajoute-t-il.

Concernant les tarifs, la plupart des personnes rencontrées sur place affirment que le prix du ticket est abordable. «Ce qui m'a plu encore est qu'on nous a fait des prix symboliques durant le mois de ramadhan», nous a déclaré une jeune fille.

A.S.

Théâtre

La pièce «Ya Oualfi Meriem» séduit le public

La pièce «Ya Oualfi Meriem» de l'association culturelle des arts dramatiques Sarkhat Al Rokh de Tamanrasset dont la générale a été présentée au théâtre régional de Constantine (TRC) a beaucoup séduit les nombreux spectateurs présents.

Écrite par Mohamed-Tayeb Dehimi et mise en scène par Azzou Abdelkader, l'œuvre relate une histoire d'amour dans une société conservatrice où les codes sociaux sont scrupuleusement respectés.

Entre Meriem, campée par Wahiba Baâli, une jeune femme issue de l'aristocratie targuie et Ouenas, un simple artisan passionné de musique, naît une passion si débordante que les deux amoureux tentent de briser ces fameux codes sociaux. Courageuse et déterminée, Meriem, décidée à «casser» les

tabous, part alors à la rencontre de Ouenas dont le rôle a été confié à l'artiste Sadek Youcef. Dans une intrigue dramatique enveloppante, au cœur d'un décor illustrant l'Ahaggar et ses paysages à couper le souffle, les événements se succèdent et s'enchaînent jusqu'à ce que l'histoire de la passion entre Meriem et Ouenas fasse le tour de la tribu. Le metteur en scène, soucieux d'apporter d'autres colorations à sa conception de la pièce, a intégré des danses et des chants qui ont beaucoup plu à l'assistance. Ne supportant qu'un serviteur inflige un tel affront à ses maîtres, Mustapha, le cousin épris de Meriem, complotte contre Ouenas, l'attire dans un piège et finit par le tuer. Le père de Meriem, sa mère, sa servante et des gens de la tribu tentent, à la fin de

la pièce, d'expliquer les codes sociaux, quelques-uns les approuvant d'autres les rejetant. En coulisses, le metteur en scène, faisant part de sa joie devant la «réceptivité», a indiqué que la pièce «Ya Oualfi Meriem» est une histoire «intemporelle» qui pourrait avoir lieu dans toute société. Il a également ajouté que la distribution de cette pièce, entre comédiens amateurs de Tamanrasset, Touggourt, Batna et Tizi-Ouzou a permis de présenter un «travail dynamique».

Inscrite dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la pièce «Ya Oualfi Meriem» sera présentée le 23 juillet prochain à Alger avant une tournée qui conduira la troupe dans une dizaine de wilayas du pays, a-t-on noté.

F.H.

Festival de la musique et de la chanson oranaises

Oran s'apprête à accueillir la manifestation

La 8^e édition du Festival de la musique et de la chanson oranaises, prévue à partir du 30 juillet en cours au théâtre de plein air Hasni-Chekroun d'Oran, est au stade des «dernières retouches», a-t-on appris dimanche du commissariat du Festival. Les soirées artistiques qui se poursuivront jusqu'au 4 août prochain, regrouperont 120 chanteurs dont 12 jeunes ayant réussi à un casting, sur 28 participants qui seront en lice pour les trois premières places, a-t-on

indiqué. D'autres prix d'encouragement sont prévus dont ceux de la meilleure chanson et du meilleur article sur la musique et la chanson oranaise.

Les artistes professionnels et jeunes amateurs reproduiront d'anciens tubes du répertoire du genre oranais et d'autres nouveaux, a ajouté la commissaire du festival, Rabéa Moussaoui.

Il est prévu également des chansons bédouines et rai qui seront interprétées par une pléiade d'artistes et des groupes

de meddahate. Le Festival de la musique et de la chanson oranaises se rendra aussi dans six communes dans le cadre de l'animation lors de la saison estivale.

En marge de cette manifestation qui drainera certainement un public nombreux de la wilaya d'Oran et autres du pays, est prévue une exposition sur l'histoire de la chanson oranaise.

Six figures qui ont contribué à la promotion du genre oranais seront honorées à cette occa-

sion avec la programmation d'une visite à un chanteur et un hommage à des noms de la chanson oranaise, à l'instar de Nora (1942-2014) et Raho Boutléli, décédé en novembre 2014. Par ailleurs, les organisateurs ambitionnent de promouvoir cette manifestation en festival national, voire international, surtout que le Commissariat a reçu des demandes de participation de chanteurs de ce genre musical de nombreux pays.

L.B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais de la culture

Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.

Musée régional des arts et des traditions populaires de Médéa

Jusqu'au 15 juillet : Exposition sur le voile traditionnel el-haïk.

Galerie des Ateliers

Bouffée d'Art

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Centre culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 14 juillet : Exposition collective d'artisanat.

Bassins, Ben Aknoun

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.

Coup-franc direct



Des salaires indécents

Par Mahfoud M.

Certains joueurs n'ont vraiment pas froid aux yeux et demandent des salaires dépassant tout entendement et ce malgré les tentatives des dirigeants de la balle ronde nationale de réguler le milieu en proposant un plafonnement des salaires qui serait en adéquation avec la réalité du terrain et le niveau que ces derniers montrent sur le terrain. En effet, les responsables de la FAF avaient exigé aux clubs de ne pas rémunérer les joueurs qui seraient des internationaux plus que 120 millions centimes/mois, alors que les autres joueurs ne toucheraient pas plus que 80 millions/mois. Toutefois, les clubs qui avaient, pourtant, été d'accord pour le principe au tout début ont été les premiers à violer l'accord en le contournant et ce en ne mentionnant pas le vrai salaire que toucheraient ces joueurs sur le contrat paraphé. Cela a encouragé plus les joueurs qui exigeaient des salaires à la limite de la décence comme cela a été le cas avec Hachoud (MCA) et ses 350 millions de centimes mensuellement, ou Belali dont le salaire avoisine les 500 millions. Cette fois-ci encore, un joueur qui n'est autre que Aoudia exige un salaire de 450 millions pour signer au Mouloudia même s'il joue actuellement en Allemagne en Bundesliga II. Cela montre que ces exigences ne s'arrêteront pas tant qu'ils trouvent du répondeur de certains présidents de club qui n'arrivent pas à maîtriser leur budget. M.M.

Arsenal

Le club rejette la somme de 15 millions d'euros pour Ghoulam

Le club anglais de football, Arsenal, s'ajoute à la liste de candidats ayant renoncé au recrutement du défenseur international algérien, Faouzi Ghoulam, à cause de l'indemnité de transfert «trop élevée» réclamée par son actuel employeur italien, le Napoli, a rapporté dimanche le quotidien espagnol *Marca*. L'ancien club de Diego Maradona avait engagé Ghoulam il y a un an et demi contre 6 millions d'euros, mais il en réclame 15 aujourd'hui, pour le laisser partir. Une contrepartie jugée «trop élevée», aussi bien par l'Atletico Madrid (Liga espagnole) que par les Gunners d'Arsenal (Premier League) qui, l'un comme l'autre, n'étaient

prêts à dépenser «que» 10 millions d'euros pour Ghoulam, selon *Marca*. Formé à l'AS Saint-Etienne, Ghoulam (24 ans) avait rejoint Naples en janvier 2014 pour un contrat de quatre ans et demi.



L'international algérien fait partie des 25 joueurs napolitains convoqués par le coach Maurizio Sarri, au stade de préparation d'inter-saison, en cours dans la région de Dimaro (Italie). Le latéral gauche napolitain, considéré comme le joueur algérien le plus courtisé actuellement est suivi également par le Real Madrid, dirigé par son ancien entraîneur à Aspetar (Qatar) avant de revenir en fin de saison avec l'équipe réserve d'Angers. Antar Yahia devrait faire son grand retour en L1 française cette année après 9 saisons passées principalement en Allemagne. Le défenseur central algérien avait rejoint la formation française l'été dernier en provenance de Platanias (Div 1/Grèce). Le SCO Angers, que préside depuis 2011 l'Algérien Said Chabane, a assuré une accession historique en L1. Outre la formation d'Angers, l'ESTAC Troyes et le GFC Ajaccio ont également validé leur billet pour l'élite du football français. Ces trois clubs remplaceront Evian, Metz et Lens, respectivement 18^e, 19^e et dernier de L1, relégués eux en deuxième division.

SCO Angers

Yahia rejoue après une année blanche



L'ancien capitaine de la sélection algérienne de football Antar Yahia, sociétaire du SCO Angers, nouveau promu en L1 française de football, a rejoué ce week-end à l'occasion du match amical préparatoire disputé face à Laval (2-0), après une saison loin des terrains. Eloigné durant toute la saison dernière à cause d'une déchirure à la cuisse, Antar Yahia (33 ans) a récupéré de sa blessure après un séjour à Aspetar (Qatar) avant de revenir en fin de saison avec l'équipe réserve d'Angers. Antar Yahia devrait faire son grand retour en L1 française cette année après 9 saisons passées principalement en Allemagne. Le défenseur central algérien avait rejoint la formation française l'été dernier en provenance de Platanias (Div 1/Grèce). Le SCO Angers, que préside depuis 2011 l'Algérien Said Chabane, a assuré une accession historique en L1. Outre la formation d'Angers, l'ESTAC Troyes et le GFC Ajaccio ont également validé leur billet pour l'élite du football français. Ces trois clubs remplaceront Evian, Metz et Lens, respectivement 18^e, 19^e et dernier de L1, relégués eux en deuxième division.

Jeux méditerranéens/Beach Soccer

Belloumi formera une sélection nationale

L'ancien meneur de jeu de l'équipe algérienne de football, Lakhdar Belloumi, s'est vu confier la mission de former une sélection de Beach Soccer, en vue des premiers Jeux méditerranéens de plage à Pescara en Italie (28 août-6 septembre), a-t-on appris auprès de l'intéressé. «J'ai été chargé par le président de la FAF Mohamed Raouraoua pour former une sélection nationale qui sera appelée à représenter le pays dans les manifestations internationales, à commencer par les Jeux de Pescara», a indiqué Belloumi. L'ancien joueur vedette de l'Algérie des années 1980 a entamé depuis quelque temps une opération de prospection de joueurs. «Je suis en train de prospecter ici et là pour dégager une sélection de douze joueurs dont deux gardiens de but. Pour le moment, aucun joueur professionnel évoluant à l'étranger ne fera partie du groupe», a-t-il ajouté, soulignant que l'objectif de l'Algérie aux Jeux de Pescara «est de tenter de faire bonne figure». Invité à évoquer sa nouvelle mission «inédite», Belloumi s'est dit «intéressé par ce challenge». «Il s'agit pour moi d'une nouvelle aventure en dehors du rectangle vert. J'ai ma petite expérience en Beach Soccer, comme joueur puis entraîneur notamment lors du championnat d'Afrique qui s'est déroulé au Maroc en 2011», une compétition qui a vu l'Algérie prendre la 6^e place au classement final alors que le Sénégal s'était adjugé le trophée.

Equipe nationale Gourcuff supervisera de nouveaux joueurs

Le coach national, Christian Gourcuff compte faire une autre tournée en Europe au mois de septembre prochain pour voir à l'œuvre quelques joueurs susceptibles de porter les couleurs nationales dans les mois à venir.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le driver des Verts devrait débiter par la France où il devra juger les capacités de quelques nouveaux éléments, entre autres le joueur de l'AS Monaco, Bahlouli, ainsi que Saïd Berrahma qui évolue à l'OGC Nice, et Bensebiani qui a opté cette saison pour Montpellier Hérault après avoir joué au club belge du FC Liérsse. Le coach national estime qu'il est temps d'opter pour un rajeunissement progressif de l'effectif et c'est pour cette raison qu'il souhaite voir ces joueurs qui sont tous jeunes. En outre, il devrait faire un crochet en Roumanie où il devra voir le joueur du Steaua Bucarest, Aymen Tahar dont on dit un grand bien. Gourcuff veut donner sa chance à tout le monde et avait



Le coach national veut donner du sang neuf à l'équipe

révélé à plusieurs reprises que les portes étaient grandes ouvertes pour tout joueur qui serait capable d'apporter un plus à la sélection nationale et qu'il ne fera pas de discrimination.

Cela prouve aussi que le sélectionneur national travaille sur le long terme et pense déjà à la relève qui doit se faire d'une manière continue, en parallèle avec la préparation des prochains rendez-vous qui attendent la sélection notamment les matches comptant pour la qualification à la

phase finale à la CAN 2017 et cette rencontre que devrait disputer la sélection face au Lesotho. Par ailleurs et sur un tout autre registre, on apprend que le coach national est quelque peu inquiet quant à la situation du portier des Verts, Mbolhi qui n'a pas encore signé dans aucun club après avoir été libéré par le club américain de Philadelphia. Il aurait souhaité ainsi qu'il trouve un club pour un éventuel retour en sélection pour les prochains rendez-vous. M. M.

Eliminatoires Mondial-2016 (U-20 filles)

Les Algériennes battues par les Burkinabées

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans filles, battue par son homologue du Burkina Faso 2-1 dimanche soir au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger) s'est compliquée la tâche dans la perspective d'une qualification au prochain tour des éliminatoires du Mondial-2016.

Les jeunes Algériennes n'ont pas su profiter de l'avantage du terrain, ni du soutien de leur public et se sont inclinées sur deux coups de butoir de Chantal Drabo qui a inscrit un doublé (25^e et 85^e) en transformant deux coups francs directs qui ont lobé la gardienne algérienne Lamia Lounès. L'Algérie avait pourtant réus-

si juste après la pause à revenir au score (1-1) par Baya Meskari sur penalty (47^e), avant d'encaisser un second but juste avant la fin du match. A l'issue du match, l'entraîneur national Azzedine Chih a déclaré qu'il savait «dès le départ que ça allait être difficile, car c'est le premier match de notre équipe à ce niveau.

Mais il y a quand même du bon, notamment la bonne réaction de nos joueuses après le premier but encaissé». Le match retour, prévu le 25 juillet prochain à Ouagadougou, «sera difficile contre une équipe solide physiquement.

Mais, nous n'allons pas nous précipiter à Ouagadougou en victime

expiatoire. Bien au contraire, nous jouerons à fond et ça sera, quoi qu'il arrive, une bonne expérience pour nos jeunes joueuses», a affirmé Chih. De son côté, le coach du Burkina Faso, Dembele Adama, «a estimé qu'«en football, il est souvent important de bien négocier le match à l'extérieur pour espérer se qualifier (à) avec cette victoire à Alger, on peut dire que nous avons pratiquement atteint notre objectif.

Chez nous, le match sera une simple formalité, car même 1 à 0 nous suffira pour passer». La phase finale de la Coupe du monde-2016 féminine des moins de 20 ans aura lieu en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Ligue 2 Mobilis

«Dzair TV et Dzair News» s'adjugent les droits de retransmission télévisuelle

Le Groupe les «Temps nouveaux», détenant les chaînes de télévisions privées «Dzair TV et Dzair News», s'est adjugé les droits de retransmission télévisuelle des rencontres du championnat de Ligue deux Mobilis de football, indique lundi la LFP sur son site officiel. Le Groupe, seul à avoir transmis sa soumission, a proposé la somme de quatre-vingt-dix millions de dinars (90 000 000 DA) soit dix millions de dinars de plus sur le montant minimum imposé par la LFP, précise la même source.

Un avis d'adjudication des droits de retransmission des matches du championnat de football professionnel L2 Mobilis avait été lancé en juin dernier. Présidée par le président de la LFP, Mahfoud Kerbaïj, une séance a eu lieu dimanche au siège de l'instance footballistique au cours de laquelle il a été



procédé à l'ouverture du pli du Groupe «Les Temps nouveaux», «en conformité avec la réglementation des marchés», ajoute-t-on de même source. La signature du contrat est prévue la semaine prochaine, à la faveur de laquelle le nouveau partenaire télévisuel payera 50% à la signature du contrat et 50% au début de la phase retour. l'EPTV (La télévision publique) dispose déjà du

droit de retransmettre en direct ou en différé un match de L2 par semaine. Cette même entreprise détient également les droits sur tout le championnat Mobilis de L1.

Le président de la LFP avait déclaré récemment que les ressources générées par l'opération de la cession de ces droits seront réparties sur les clubs de Ligue2.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Profils

De l'utilité d'un aménagement du territoire mieux réfléchi...

Par Sid Ali Ouzerrouk

Le quotidien fait souvent remonter des souvenirs de lectures qui à défaut de nous avoir servi de leçon pour mieux aménager notre territoire, sont révélateurs de notre incapacité à penser la différence, à l'accepter et à vivre avec pour construire des puissances solidaires. L'exemple de ce qui se déroule à Ghardaïa est une illustration terrible de l'échec d'une démarche de construction nationale fondée sur le territoire, soit sur quelque chose qui n'est pas l'espace tel que nous l'entendons communément. C'est un «espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation. Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe : quelque chose que l'on intègre comme partie de soi et que l'on est donc prêt à défendre».

L'aménagement du territoire tel qu'il est défini dans le Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT), institué en loi en Algérie en 2010 mais qui est loin d'être réellement mis en œuvre, intègre fondamentalement cette notion d'espace approprié même s'il ne s'exprime que timidement sur toutes les questions «sensibles». Il reste toutefois certain que le territoire est un espace avec des hommes qui vivent dessus, d'où l'aberration des découpages qui se basent uniquement sur la topographie, délaissant ainsi toute la dimension historique, culturelle et anthropologique de nos espaces.

Plus expressive est la lecture d'un extrait de Tristes Tropiques de l'anthropologue français Claude Lévi-Strauss évoquant la notion de la «bonne distance» en l'illustrant par un récit mythologique sur la coexistence harmonieuse entre deux peuplades indiennes, les Mandans et les Hidatsas : «Les Mandans disent en effet qu'à la fin de la préhistoire un groupe hidatsa voulut s'établir près d'eux pour apprendre la culture du maïs. Une fois l'apprentissage achevé, les Mandans éloignèrent les Hidatsas avec une élégance

toute philosophique :

«Il vaudrait mieux, leur dirent-ils, que vous remontiez le courant et que vous bâtissiez votre propre village, car nos coutumes sont un peu différentes des vôtres. Ne les connaissant pas, les jeunes pourraient avoir des différends et il y aurait des guerres éclatent entre eux. Voyagez vers le Nord seulement jusqu'au point où vous ne pourriez plus voir la fumée de nos huttes et là, construisez votre village. Alors nous serons assez près pour être amis et pas assez loin pour être ennemis».

Superbe sagesse et magnifique leçon d'aménagement du territoire. Que serait aujourd'hui la Vallée du Mzab si on en avait pas fait, souvent par défaut, un grand centre urbain anarchiquement développé, chef-lieu de wilaya et carrefour important des flux nord-sud et sud-sud. Le polarisme récent de la ville a contribué fortement à des déséquilibres dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ont partie liée aux derniers événements meurtriers. Un aménageur sérieux aurait certainement veillé à protéger le particularisme culturel et social mozabite, à maintenir sa dimension majoritaire dans la ville au lieu de laisser la pentapole se faire encercler par des quartiers qui sont aujourd'hui devenus les ennemis de la vieille ville. De même que sur bien d'autres plans il était possible aux bons aménageurs de voir venir les problèmes et de les désamorcer à temps. Mais les choses se passent autrement et on peut pleurer sur le fait que l'aménagement du territoire, pourtant indispensable à un développement réel et durable, est en l'état actuel des choses vécu comme une sorte de lubie d'ex-ministre. Heureusement que des francs-tireurs existent et qu'ils croient en leur métier et aux possibilités florissantes de mettre en œuvre une politique nationale d'aménagement du territoire qui peut, si elle est rigoureusement appliquée, éviter d'autres catastrophes.

S. A. O.

LE RETOUR D'AHMED OUYAHIA



Djalou@hotmail.com

Si-Mustapha (Boumerdès)

Des dizaines de citoyens protestent devant le siège de l'APC

■ Des dizaines d'habitants mécontents de la localité de Si-Mustapha, après l'affichage des listes des bénéficiaires de logement, se sont donné rendez-vous, dans la matinée d'avant-hier, devant le siège de la municipalité pour un mouvement de protestation.

Par A.Kichni

Les protestataires affirment que l'opération a été effectuée dans la partialité. Devant cette situation et pour plus d'explications, nous avons tenté de joindre le président de l'APC mais en vain. Ce dernier serait appelé pour une réunion de travail à Boumerdès. Néanmoins, un élu, a conseillé ses concitoyens d'entreprendre les procédures légales, soit de formuler des demandes de recours qui seront étudiées par la commission de wilaya. Lequel n'a pas manqué de rappeler que la municipalité a enregistré pas moins de 1 200 demandes de logement. Il a ajouté que la commune de Si-Mustapha a bénéficié d'un quota de 500 logements sur les 1 538 réalisés dans le



cadre de la résorption des habitats précaires de la wilaya d'Alger, s'est-il félicité. Selon lui, un autre programme de construction de logements au site des chalets est en cours. Lors de la visite sur le site, le wali

de Boumerdès, Kamal Abbas, alors accompagné du wali d'Alger, a déclaré et précisé que les 500 logements acquis ne seront attribués qu'aux citoyens résidant dans la commune de Si-Mustapha. A.K.

Chômeurs sahraouis

Une manifestation violemment dispersée par les forces de répression marocaines

LA COORDINATION des diplômés chômeurs sahraouis a organisé un sit-in pacifique dans la ville d'Al Aayoun (territoires sahraouis occupés) pour protester contre les pratiques répressives des autorités d'occupation marocaines à l'encontre de ses membres et toutes les popula-

tions civiles sahraouies dans les territoires occupés, a rapporté dimanche l'agence de presse sahraouie (SPS). «Les forces de répression marocaines, en uniforme et en civil, ont intervenu brutalement pour disperser les participants qui manifestaient pacifiquement, faisant plusieurs

blessés», a indiqué la coordination dans un communiqué.

Suite à cette intervention brutale, la coordination des diplômés chômeurs sahraouis a réitéré son attachement à son droit à la manifestation pacifique pour défendre toutes ses revendications sociales légitimes garanties par toutes les conventions internationales. Le communiqué a également condamné la politique de black-out médiatique exercée par les autorités d'occupation marocaines dans les territoires occupés, dans une tentative visant à cacher ses graves violations des droits de l'homme perpétrées contre les citoyens sahraouis sans défense.

APS

Ali O.

M'sila

Un terroriste abattu

UN TERRORISTE a été abattu, un autre a été arrêté, une arme et une quantité de munitions ont été récupérées dimanche soir à M'sila, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué rendu public lundi.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un terroriste a été abattu le soir du 12 juillet à

21h45 au cours d'une patrouille des éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de M'sila, 1^{re} Région militaire», a précisé la même source

L'opération menée près de la commune d'Aïn El Hadjel, est survenue au moment d'un contrôle par les éléments de la Gendarmerie nationale d'un véhicule de tourisme transpor-

tant deux personnes suspectes, où un échange de tirs de coups de feu a permis d'éliminer un terroriste, d'appréhender un autre et de récupérer un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions, un téléphone portable et d'autres objets, a ajouté le communiqué du MDN.